

tion aux instincts populaires ; mais aucun d'eux ne l'avait fait avec la netteté, l'ampleur, la hauteur de vue de Léon XIII.

“ Pour la première fois, un Pape a déclaré que “ préférer pour “ l'Etat une constitution tempérée par l'élément démocratique “ n'est pas en soi contre le devoir, à condition toutefois qu'on respecte la doctrine catholique sur l'origine et l'exercice du pouvoir public. Des diverses formes du gouvernement, pourvu “ qu'elles soient en elles mêmes aptes à procurer le bien des “ citoyens, l'Eglise n'en rejette aucune ; mais elle veut, et la nature s'accorde avec elle pour l'exiger, que leur institution ne “ viole le droit de personne et respecte particulièrement les droits “ de l'Eglise. ”

“ C'est proclamer la légitimité des gouvernements populaires et il a fallu à Léon XIII une grande indépendance d'âme et un singulier courage pour oser faire entendre cette vérité aux partis de réaction monarchique qui accaparent trop souvent la religion au gré de leurs intérêts et de leurs passions. Il va plus loin encore, il affirme les droits vitaux des démocraties.

“ L'Eglise ne condamne pas non plus que l'on veuille affranchir son pays ou de l'étranger ou d'un despote, pourvu que “ cela puisse se faire sans violer la justice. Enfin, elle ne reprend “ pas davantage ceux qui travaillent à donner aux communes “ l'avantage de vivre selon leurs propres lois, et aux citoyens “ toutes les facilités pour l'accroissement de leur bien-être. Pour “ toutes les libertés civiles exemptes d'excès, l'Eglise eut toujours “ la coutume d'être une très fidèle protectrice : ce qu'attestent, “ particulièrement les cités italiennes, qui trouvèrent sous le régime municipal la prospérité, la puissance et la gloire, alors “ que l'influence salataire de l'Eglise, sans rencontrer opposition “ aucune, pénétrait toutes les parties du corps social.”

“ Vous me direz que c'est la pure doctrine de saint Thomas et de Suarez, et qu'en tenant ce langage Léon XIII mettait lui-même en pratique les conseils qu'il donnait aux débuts de son pontificat dans l'encyclique *Immortale Dei*, c'est vrai ; mais combien cette pure et vivifiante doctrine avait été mise en oubli par les théologues de ces deux derniers siècles ! combien elle était devenue étrangère à la vie du catholicisme dans les sociétés modernes ! Le mérite éminent du Pape actuel, ce n'est point seulement d'avoir rappelé ces vérités, mais d'avoir traduit la pensée du moyen âge en pur langage du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est d'avoir forcé une société religieuse où le gallicanisme royal et le josphisme impérial avaient laissé une si forte empreinte, à se ressouvenir qu'en ses origines le christianisme avait été démocratique.

“ C'est par là que Léon XIII non seulement entend réconcilier la démocratie moderne avec l'Eglise, mais encore permettre à celle-ci de reprendre une direction et un pouvoir que ses fautes et ses faiblesses lui ont fait perdre. On a dit parfois de lui, qu'il était le premier des socialistes chrétiens. Pour être un peu forcée,